

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 96
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

-Vote de la convention avec le LP Lycée des Métiers du Haut Forez de Verrières représenté par sa proviseure Mme Joséphine MORISCO pour l'année scolaire 2016-2017 concernant l'hébergement des élèves de BTS inscrits au Lycée de Beauregard.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 97
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Londres , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de l'autorisation du financement du voyage à Londres organisé par Mme Berger du 10/04/2017 au 14/04/2017 concernant 40 élèves de 1ères S euro et 3 accompagnateurs.

Montant de la participation des familles : 360.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 98
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Andalousie , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Vote de l'autorisation du financement du voyage en Andalousie organisé par Mme Vialle du 09/04/2017 au 14/04/2017 concernant 60 élèves de 1ères S/STI et 6 accompagnateurs.
Montant de la participation des familles : 360.00 €

Résultats du vote
Suffrages exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs : 0
Nuls : 0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 99
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Prague , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de l'autorisation du financement du voyage à Prague organisé par Mme Augagneur du 9/04/2017 au 14/04/2017 concernant 50 élèves de 1ères S et 4 accompagnateurs.

Montant de la participation des familles : 360.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 100
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de l'autorisation du financement du voyage à Paris organisé par Mme Cote du 10/04/2017 au 14/04/2017 concernant 50 élèves de 1ères ES et 4 accompagnateurs.

Montant de la participation des familles : 300.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 101
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Alsace , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Vote de l'autorisation du financement du voyage en Alsace organisé par Mme Chappelon du 11/04/2017 au 15/04/2017 concernant 54 élèves de 1ères STMG et 4 accompagnateurs.
Montant de la participation des familles : 305.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 102
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'acceptation du don concernant la sortie du 6/09/2016 à l'entreprise Badoit à St Galmier des 1ères STMG, 35 élèves et 2 accompagnateurs.

Don de la coopérative scolaire : 200.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 103
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'acceptation du don concernant la sortie du 6/09/2016 à l'entreprise Pasquier à Andrézieux Bouthéon des 1ères STMG, 35 élèves et 2 accompagnateurs.

Don de la coopérative scolaire : 210.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 104
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'acceptation du don concernant la sortie du 5/09/2016 au 6/09/2016 au Bessat des 1ères STMG, 70 élèves et 5 accompagnateurs.

Don de la coopérative scolaire : 615.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 105
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'acceptation du don concernant la voyage à Londres du 4/04/2016 au 8/04/2016 organisé par Mme Berger concernant les classes de 1ères S section euro, 35 élèves et 3 accompagnateurs.

Don de l'association projets culturels : 2864.24 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 106
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Rome , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de l'autorisation du financement du voyage à Rome organisé par Mme Pitruzzela du 10/04/2017 au 14/04/2017 concernant 80 élèves de 1ères LV2 Italien et 4 accompagnateurs.
Montant de la participation des familles : 360.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 107
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise l'acceptation du don concernant la voyage à St Pierre de Chartreuse du 8/03/2016 au 11/03/2016 organisé par Mme Beyssac concernant les classes de TST12D1 et 2, 41 élèves et 4 accompagnateurs.

Don de l'association projets culturels : 595.05 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement financier du SRH

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 108
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le règlement financier du SRH pour l'année 2017.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote du Règlement financier du SRH pour l'année 2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 109

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2016

Réuni le : 27/06/2016

Sous la présidence de : Claire Berger

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote des tarifs 2017 relatifs au fonctionnement du SRH qui seront soumis à la collectivité pour approbation.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 110

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2016

Réuni le : 27/06/2016

Sous la présidence de : Claire Berger

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote des tarifs 2017 hors SRH.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 111
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 02/02/2016

Sur la :

1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;
 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de la répartition de la DGH pour l'année scolaire 2016-2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	9
Contre :	2
Abstentions :	10
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 112
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2016
Numéro de la DBM : 8
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur le FDR :
-Achat de divers équipements et fournitures de cuisine et service annexe SRH/FOURN/OFOURNT pour un montant de 16000.00 €.

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 113

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/06/2016

Réuni le : 27/06/2016

Sous la présidence de : Claire Berger

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote des taux de prélèvement pour charges communes relatifs au SRH pour 2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

TAUX DE PRELEVEMENT POUR CHARGES COMMUNES 2017

<u>CATEGORIE</u>	<u>2016</u>	<u>PROPOSITION 2017</u>
INTERNAT	33%	33%
DEMI – PENSION	23%	23%
COMMENSAUX	25%	25%

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modalités de remboursement voyage scolaire

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 114
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les modalités de remboursement en cas d'annulation par la famille.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Remboursement accordé pour raison médicale ou décès d'un proche.
Les autres cas sont laissés à l'appréciation du chef d'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CHARTE DES SORTIES OU VOYAGES SCOLAIRES

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 115
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la charte des sorties ou voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de la nouvelle charte des sorties ou voyages scolaires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 116
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de la convention d'adhésion au nouveau groupement d'établissements dénommé GRETA DE LA LOIRE domicilié au Lycée Honoré d'Urfé à St Etienne, établissement support du Greta et représenté par M. BOSSOLASCO son directeur à compter du 01/09/2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Accord de principe pour les sorties scolaires et voyage

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 117
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le principe des sorties et voyages suivants :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Selon liste ci-jointe.

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 118
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2016
Réuni le : 27/06/2016
Sous la présidence de : Claire Berger
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Catalogne , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote de l'autorisation du financement du voyage en Catalogne organisé par Mme Biffaud du 8/04/2017 au 14/04/2017 concernant 50 élèves hispanisants de 1ères et 4 accompagnateurs.
Montant de la participation des familles : 360.00 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20.
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 119

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration
du 27/06/2016

acte n° 116

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Convention d'adhésion au nouveau groupement d'établissements dénommé GRETA DE LA LOIRE situé au Lycée Honoré d'Urfé à St Etienne à compter du 01/09/2016.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0420018S
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BEAUREGARD
4 AVENUE PAUL CEZANNE
42604 MONTBRISON CEDEX
Tel : 0477967171

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 120

Année scolaire : 2015-2016

Par délibération du conseil d'administration
du 27/06/2016
acte n° 96

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Hébergement au LP Lycée des Métiers de Verrières des élèves de BTS inscrits au Lycée de Beauregard pour l'année scolaire 2016-2017.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le code des marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1